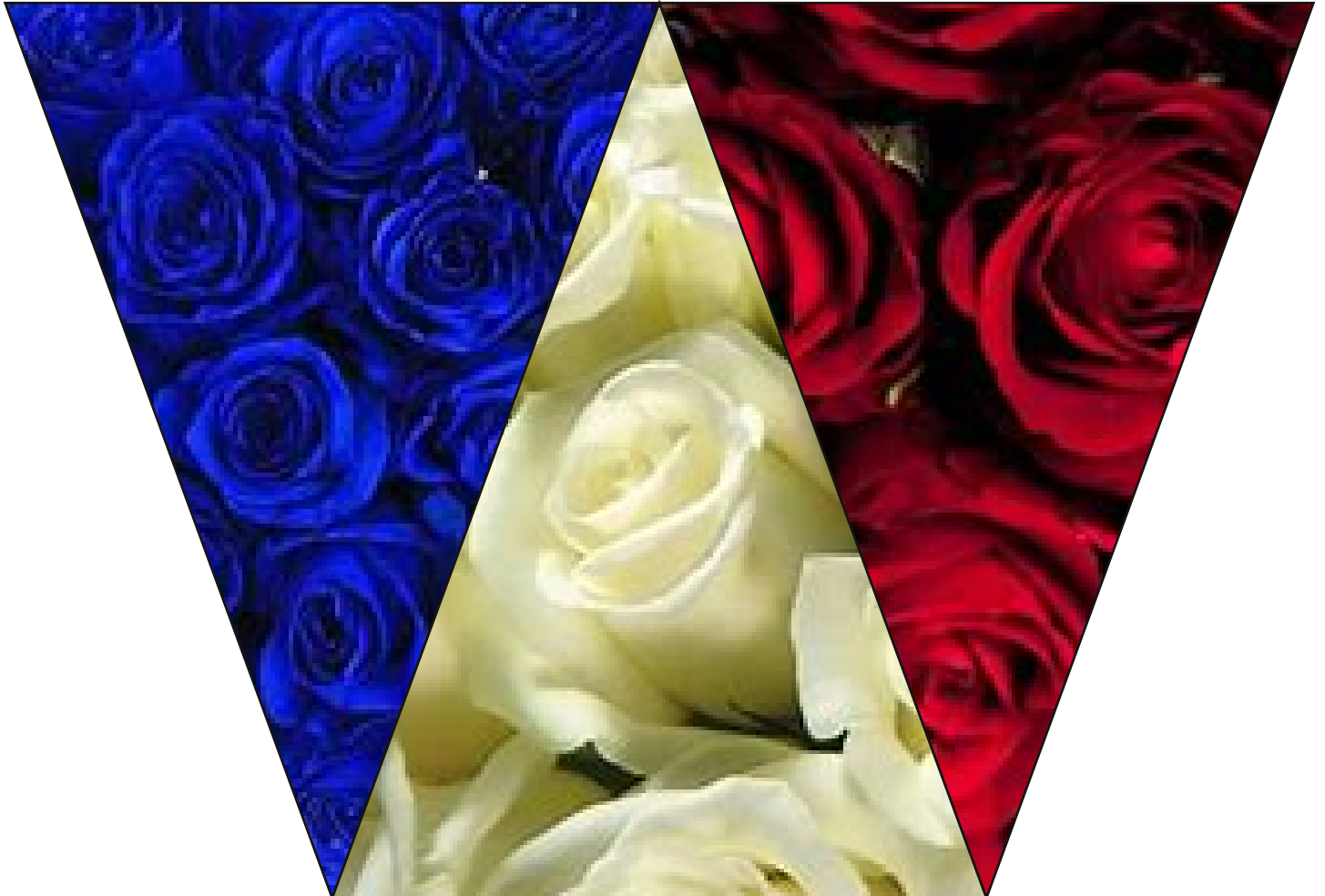




# Bulletin Municipal d'Information

N° 22 / Janvier 2025

www.montesquieu-des-alberes.fr



## ATTENTION AU DÉMARCHAGE ABUSIF !

Mise en garde sur les appels téléphoniques intempestifs de Sociétés qui veulent vous vendre des travaux en tout genre, des services et/ou des assurances en impliquant la municipalité !

SOYEZ VIGILANTS !

La municipalité n'a donné **aucun accord à aucune société ou entreprise** pour solliciter les montesquivaines et les montesquivains !

Soyez fermes et méfiants sur ce qui vous est proposé ! Ces démarches peuvent être frauduleuses ! Vous pouvez prendre connaissance du site suivant <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33267> afin d'obtenir toutes les informations utiles dans le domaine du démarchage abusif qui est subi au quotidien par chacun d'entre nous.

Ne donnez jamais suite si votre interlocuteur vous indique qu'il vous contacte de la part de la mairie :

**c'est une arnaque !**



## Mairie

1 place Sant Cristau  
66740 Montesquieu-des-Albères

Tél. : 04 68 89 60 49  
mairie@montesquieu-des-alberes.fr

Accueil du lundi au vendredi de  
9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h00  
fermé le mercredi après-midi

## SOMMAIRE

- p.2 Mot du Maire
- p.3 Préservation de l'eau
- p.4 Transition écologique
- p.5 Transition écologique  
Appel aux artistes  
Relamping
- p.6 Photos
- p.7 Photos
- p.8 Photos
- p.9 Photos
- p.10 Photos  
Recensement
- p.11 CCACVI Thermostat  
Parc photovoltaïque
- p.12 Travaux réalisés
- p.13 Travaux à réalisés  
Kit d'urgence
- p.14 Aides à l'école  
Plateforme déchets verts
- p.15 CCACVI Tri des déchets  
OLD
- p.16 Agenda  
Dicton catalan  
Marché

## LE MOT DU MAIRE

Chères Montesquivaines,

Chers Montesquivains,

Ainsi s'achève l'année 2024 avec une situation internationale et nationale plutôt inquiétante !

Sur le plan international, de nombreux conflits aux 4 coins du monde et un climat désastreux nous submergent !

Sur le plan national, le temps des hésitations et des balbutiements préoccupe les français ! Nul n'est dupe et les incertitudes inquiètent la population. Que ce soit sur le plan institutionnel, économique ou financier peu de décisions sont rassurantes !

Le pays se révèle divisé dans une société fracturée. Dans cette vie politique tourmentée, la commune est un repère. Elle demeure un pôle de stabilité. Elle est la garantie de la continuité du service public. Elle crée du lien et rassemble les administrés. Elle rassure ! Je demeure un Maire heureux de voir l'évolution de notre village même si beaucoup reste à faire.

Je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre implication dans l'organisation des festivités et pour votre participation à toutes ces animations proposées par des bénévoles au sein des associations.

Dans ce climat morose au niveau National et International, un moment d'évasion a illuminé nos vies et nos esprits, lorsque les Jeux Olympiques se sont déroulés à Paris où la France a été classée 5ème suivis des Jeux Paralympiques où la France s'est classée 8ème. Véritable bouffée d'air réjouissante durant quelques semaines ! Quel bonheur et quelle fierté ! Tous réunis autour d'un même idéal qui a dépassé les frontières et nous a permis d'y croire et de sourire. Bravo à tous les athlètes qui ont incarné des valeurs de courage, de détermination, de dépassement de soi et de fraternité.

Je ne peux être avare de gratitude pour remercier sincèrement encore cette année les associations, les bénévoles hors associations, les agents municipaux et les élus pour leur implication de chaque instant à la vie de Montesquieu-des-Albères.

Au nom du Conseil municipal, je tiens à vous remercier également de la confiance que vous nous témoignez et j'espère que nous continuerons ensemble à écrire l'histoire de notre cher village !

Ce bulletin municipal vous permet de trouver des informations qui, je suis sûre, vont vous intéresser. Je vous invite donc à le parcourir avec soin, prudence et circonspection.

Bien que la situation soit ce qu'elle est, il est essentiel que vous gardiez le moral. Souriez à la vie et n'hésitez pas à adresser un mot aimable à ceux que vous croiserez ! C'est toujours satisfaisant et surtout ça ne coûte rien !

Les vœux que le Conseil municipal, le personnel communal et moi-même formulons pour l'année 2025 se déclinent en 2 mots : SANTE et ESPOIR ! Excellente année 2025 !

Le maire,

Huguette Pons

*Bonne lecture  
et à bientôt*

# PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

L'état des ressources en eau du département fait l'objet d'un suivi constant. La dernière réunion du comité en charge de cette surveillance a eu lieu le 15 octobre 2024 sous l'autorité de Monsieur le Préfet. Elle a permis de faire le bilan de l'état de la ressource en eau au regard des conditions hydrologiques et météorologiques.

A l'heure actuelle, les précipitations restent en dessous des normales saisonnières. Elles ne permettent pas une recharge significative des nappes phréatiques et maintiennent uniquement les débits de certains cours d'eau. Le niveau de l'eau sur l'ensemble du département demeure donc dans un état critique.

Afin de tenir compte de cette situation, le Préfet des Pyrénées-Orientales a décidé de prendre un nouvel arrêté reconduisant les restrictions d'usage déjà applicables aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités publiques. Cette prolongation des mesures de restriction est valable jusqu'au 31 janvier 2025 inclus.

Les Albères sont placées en alerte renforcée. Les mesures d'interdiction listées sur l'affiche ci-dessous restent malheureusement toujours en vigueur.



## Principales mesures de restriction en eau à respecter dans les Pyrénées-Orientales

### Niveau : Alerte renforcée

**USAGE  
RÉSERVÉ !**

#### Mesures d'interdiction des usages



**Interdiction**  
d'arroser les pelouses, massifs fleuris, espaces verts, rond-points



**Interdiction**  
d'arroser les potagers



**Interdiction**  
d'arroser les terrains de sport (Sauf terrain principal accueillant des compétitions nationales, de 22h à 02h)



**Interdiction**  
d'arroser les golfs (Sauf "greens et départs", de 22h à 02h)



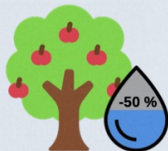
**Interdiction**  
de nettoyer les terrasses, façades et voiries à l'exception des balayeuses laveuses automatiques



**Interdiction**  
de nettoyer les véhicules, hors stations professionnelles



**Interdiction**  
de laver les bateaux de plaisance



Réduction minimale de 50 % des volumes prélevés pour les usages agricoles



**Interdiction**  
de faire fonctionner les fontaines publiques et privées



**Interdiction**  
d'utiliser les douches de plage



**Interdiction**  
de remplir et faire l'appoint en eau des piscines privées à usage unifamilial

Des campagnes de contrôle du respect de ces mesures sont régulièrement conduites par les services de l'État. Une amende pourra être infligée en cas de non-respect des interdictions.

Il est important que tous, nous respectons ces mesures. L'eau est un bien vital pour l'environnement, mais aussi pour l'être humain. Sans eau, il n'y a pas de source de vie. Vous aimez les Albères ? Vous n'avez pas envie de quitter ce beau département ? Alors participez à sa sauvegarde et préservez ses ressources, pour vous et pour les prochaines générations.

## L'eau, une ressource précieuse

Alors que dans certains départements, comme les Pyrénées-Orientales, la situation est critique, le dérèglement climatique va amplifier l'intensité des épisodes de sécheresse et leur récurrence.

Le cycle de l'eau en sera perturbé. Et, la ressource, même abondante, sera alors moins facilement disponible.

C'est pourquoi il faut faire attention à toute consommation supplémentaire, et adopter à l'échelle individuelle et collectivement le principe de sobriété. L'eau est aujourd'hui une ressource précieuse et périssable que nous devons préserver. La Terre se compose à 70% d'eau, dont plus de 97% d'eau salée et moins de 3 % d'eau douce plus ou moins accessible.

### Astuces pour économiser l'eau à la maison et alléger ses factures

La facture d'eau des ménages français n'est pas anodine puisqu'elle se situe à hauteur de 500 € par an. Sans compter le coût de l'énergie nécessaire pour la chauffer. Une bonne raison de réduire sa consommation d'eau ! Les statistiques estiment une consommation de 148 litres d'eau par jour et par personne !

Pour savoir comment économiser l'eau, encore faut-il savoir ce qui consomme le plus à la maison. Sans surprise, l'eau est majoritairement utilisée pour l'hygiène corporelle (39 %). Pour le reste, on la consomme à :

- 23 % pour la chasse d'eau des WC ;
- 25 % pour le lavage du linge et de la vaisselle ;
- 6 % pour la cuisine ;
- 6 % pour le lavage de la voiture ou l'arrosage du jardin ;
- 1 % seulement pour boire.

### Des économies faciles à réaliser dans la salle de bain

La première chose à faire, pour économiser l'eau, c'est de vérifier qu'aucune fuite n'occasionne de pertes chez vous. Un simple robinet qui fuit peut gaspiller jusqu'à 120 L par jour. Pour une chasse d'eau, les pertes sont encore plus importantes : ce sont 60 L qui peuvent être purement et simplement gaspillés dans le même laps de temps, soit 2 euros par jour... Petite astuce pour repérer les fuites d'eau : relevez les chiffres de votre compteur d'eau avant d'aller vous coucher. Si ces chiffres ne sont pas identiques à votre réveil (et que personne n'a utilisé d'eau pendant la nuit bien sûr), c'est nécessairement à cause d'une fuite qui se cache quelque part dans la maison.

Une fois cette inspection faite, il y a d'autres astuces pour réduire votre consommation :

- installez des mousseurs sur les robinets et dans le pommeau de douche, ils réduisent le débit de 30 % à 50 %, sans perte de confort ni de pression ;
- privilégiez les douches plutôt que les bains (une douche rapide consomme de 35 à 60 L d'eau quand un bain consommera a minima 150 L).

Pensez à choisir les équipements de robinetterie les plus économes (robinets thermostatiques qui vous feront réaliser entre 10 % et 30 % d'économie d'eau ; bouton stop-douche, permettant d'arrêter l'eau le temps de se savonner).

### Côté cuisine et buanderie

Vous pouvez aussi faire facilement quelques économies :

- en veillant à bien remplir votre lave-linge et votre lave-vaisselle au maximum de sa capacité avant de lancer un cycle (pour ne pas les multiplier). Lancer des lavages pour 3 t-shirts et 1 pantalon ou quelques assiettes et couverts, par commodité, aura pour effet d'augmenter le nombre de cycles et donc votre consommation d'eau ;
- en privilégiant les programmes « éco » ;
- en ne programmant pas de « pré-lavage » inutile.

Si vous devez remplacer votre lave-linge et votre lave-vaisselle (ou en acheter un), choisissez votre équipement en vous aidant de l'étiquette énergie. Elle n'indique pas seulement la consommation énergétique de l'appareil mais aussi son niveau sonore et sa consommation d'eau. Autant privilégier le mieux classé ! Pour en savoir plus, consultez l'étiquette énergie pour l'équipement de la maison.

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### Au jardin

Pour économiser de l'eau potable, installez un système de récupération d'eau de pluie. Vous pourrez ainsi arroser votre jardin à moindre frais.

Pour limiter les gaspillages d'eau, vous pouvez encore installer un système d'arrosage automatique goutte à goutte (avec une alimentation solaire, c'est encore mieux !), mettre de la paille ou des copeaux aux pieds de vos plantations pour éviter que l'eau ne s'évapore trop vite, et choisir les bons horaires pour arroser (tôt le matin ou au coucher du soleil pour une gestion la plus efficace possible).

### L'eau, une ressource précieuse qui pourrait venir à manquer

Économiser l'eau n'est pas qu'une question de budget. C'est aussi un enjeu environnemental majeur. Si l'eau n'est certes pas rare sur la planète (elle recouvre 72 % de la surface du globe), l'eau douce l'est en revanche davantage, ne représentant que 2,8 % du volume global. Entre 1920 et aujourd'hui, la population mondiale a quasiment quadruplé. Et ses besoins en eau potable ont eux aussi augmenté, et pas nécessairement en proportion, puisque nous consommons 6 fois plus d'eau qu'il y a un siècle.

Ces dernières décennies, les messages incitant chacun à ne pas gaspiller l'eau se sont multipliés. On pourrait se demander pourquoi lorsque l'on ne vit pas dans une région menacée par un risque visible de désertification. Pourtant, les stocks d'eau sont de plus en plus sous pression alors que le changement climatique entraîne une modification du régime des pluies dans certaines régions et que nos usages industriels et agricoles ne sont pas assez économes en eau.

Les solutions trouvées pour maintenir l'apport en eau (puisage des nappes phréatiques, construction de barrages ou encore dessalage de l'eau de mer) apportent aussi leur lot de problèmes. Il est en conséquence devenu plus qu'urgent d'agir collectivement mais aussi individuellement pour éviter au maximum tout gaspillage.

## APPEL AUX ARTISTES



Vous avez un talent ? Une passion ? Vous souhaitez faire découvrir vos réalisations ? Alors, à vos agendas ! Nous espérons pouvoir vous rencontrer lors de l'exposition des artistes de Montesquieu-des-Albères le 11 mai 2025. Tenez-vous prêts ! Chaque édition a réuni nombres d'artistes.

Venez allonger la liste des exposants en vous inscrivant en mairie jusqu'au 25 avril 2025 à 17h !

## RELAMPING

La commune de Montesquieu-des-Albères est pleinement engagée dans la transition écologique. Après avoir commencé à traiter la ressource en eau, place désormais au « RELAMPING » dans tous les bâtiments communaux et sur l'intégralité de l'éclairage public. Cela signifie que tous les éclairages de la commune sont dotés de LED.

L'investissement total s'élève à 179 515 €. En soutien, l'Etat, via une subvention nommée « fonds verts », a versé à la commune la somme de 64 088 €.

Grâce à ces investissements structurants, l'éclairage public est de nouveau mis en service durant toutes les nuits sans interruption avec la mise en place d'un réducteur d'intensité intégré à chaque point lumineux. La municipalité poursuit son engagement durable !

Au-delà de l'aspect écologique, la municipalité ambitionne de faire des économies avec ce nouveau dispositif. Cet objectif est omniprésent dans toutes les décisions prises. La municipalité est consciente que dans l'avenir de moins en moins de subventions seront reversées aux collectivités. Il est donc important d'anticiper ces futures baisses de recettes en mettant en place des mesures permettant d'allier économie et écologie.



# PHOTOS FESTIVITÉS

## 07/2024 Soirées cinéma, jeux et food-trucks



## 13/07/2024 Soirée du CCFF



## 14/07/2024 Cérémonie du 14 Juillet



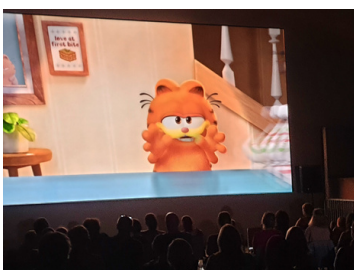
## 27/07/2024 Bal de l'ACCA



## 10/08/2024 Bal de l'été



## 30/08/2024 Cinéma et jeux



# PHOTOS FESTIVITÉS

## 02/09/2024 Rentrée des classes



## 11/09/2024 Hommage au pompier Codognet



## 14/09/2024 Accueil des nouveaux arrivants



## 14/09/2024 Forum des associations



## 01/11/2024 Halloween



## 11/1/2024 Cérémonie du 11 Novembre



# PHOTOS FESTIVITÉS

## 17/11/2024 Atelier poterie



## 22/11/2024 Saint Saturnin - Cross de l'école



## 22/11/2024 Saint Saturnin - Rifle de l'école



## 23/11/2024 Saint Saturnin - Baptême de moto



## 23/11/2024 Saint Saturnin - Buvette Hello Montesquieu et manèges



## 23/11/2024 St Saturnin - Danses d'Orient





# PHOTOS FESTIVITÉS

## 23/11/2024 Saint Saturnin - Patrimoine



## 23/11/2024 Saint Saturnin - Soirée dansante



## 24/11/2024 Saint Saturnin - Apéritif de l'amitié



## 24/11/2024 Saint Saturnin - Thé dansant



## 30/11/2024 Chorale Internationale d'Albéra



## 08/12/2024 Marché de Noël



# PHOTOS FESTIVITÉS

15/12/2024 L'avant Noël de Hello Montesquieu



# RECENSEMENT

## Notre commune est concernée par le recensement de la population en 2025 !

Ce recensement qui se déroulera du jeudi 16 janvier 2025 au samedi 15 février 2025, est un acte civique obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui sont envisagés sur la commune peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de notre commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Pour toutes ces raisons, chères et chers Montesquivains, vous êtes invités à réserver le meilleur accueil à notre équipe d'agents recenseurs qui viendront à votre rencontre dès le 16 janvier prochain (Ci-dessous le trombinoscope). Merci à vous !



## CCACVI (Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris)

### Un thermostat connecté pour réduire sa facture et son empreinte carbone

**500.** C'est le nombre de foyers et de professionnels du territoire équipés du thermostat connecté Voltalis. Proposé gratuitement par la Communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris (CC ACVI) en partenariat avec la société Voltalis, le dispositif permet de réguler la consommation d'électricité liée au chauffage de sa maison ou de son local professionnel et de diminuer sa facture. Un enjeu économique donc mais aussi environnemental : en deux ans, ce sont plus de 150t de CO2 qui n'ont pas été émises grâce à ce boîtier intelligent.

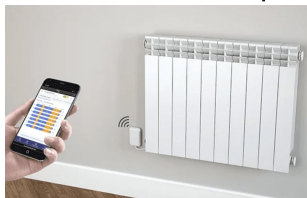
#### Contrôle à distance et suivi en temps réel

Gratuit, sans abonnement et installé sans aucun frais, le thermostat connecté permet de régler pièce par pièce les radiateurs de sa maison depuis un smartphone, un ordinateur ou une tablette. Via son espace personnel, l'utilisateur peut suivre sa consommation électrique en temps réel et cibler les principaux postes de dépense énergétique. Un bon moyen pour adapter simplement sa consommation à ses besoins réels et à ses habitudes.

#### Bon pour le porte-monnaie, bon pour la planète

Un gain d'argent donc mais pas seulement : en réduisant jusqu'à 15% de la consommation d'énergie, le boîtier permet de diminuer de 70% les émissions de CO2 du logement. Déployé dans plus de 200 000 foyers et entreprises françaises, il permet également d'ajuster la consommation des appareils connectés en cas de pic de demande, notamment en période hivernale, tout en préservant le confort des utilisateurs.

C'est pour répondre à ces enjeux environnementaux que la CC ACVI a intégré le déploiement du thermostat connecté dans son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). L'outil de planification qui vise à accélérer la transition énergétique et à réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire.



Plus d'infos sur [www.cc-acvi.com](http://www.cc-acvi.com) rubrique *Vivre et habiter*

## PROJET DE PARC PHOTOVOLTAÏQUE

La Société ABO Energy développe un projet photovoltaïque d'une surface d'environ **5 hectares** sur le territoire de Montesquieu-des-Albères. Le choix du terrain s'est porté sur un délaissé de la LGV (parcelle AB16) situé aux Trompettes Hautes et appartenant à la municipalité. Cette dernière souhaite valoriser cette parcelle grâce à la production d'énergie renouvelable.

L'étude de faisabilité de ce projet est menée par la société ABO Energy et prend en compte les impacts potentiels sur l'environnement et l'aménagement du territoire. Des études sont confiées à des bureaux spécialisés, indépendants et reconnus à l'échelle nationale.

Une permanence publique a été tenue le 27 novembre 2024 afin de présenter aux montesquivains le contenu du dossier de concertation et de répondre aux questions éventuelles. Les prochaines étapes sont la finalisation de l'étude d'impact et de l'implantation avant le dépôt du permis de construire. S'ensuivront l'instruction du dossier, l'enquête publique et la finalisation du dossier de raccordement.

Un parc photovoltaïque a une durée de vie de 22 ans + 3 fois 5 ans de prorogation. Pour Montesquieu-des-Albères, il génèrera 1 500€/ha/an jusqu'à la déclaration d'ouverture de chantier puis 5 000€/ha/an durant 22 ans, puis 3 fois 5 ans de prorogation à 5 000€/ha/an.



### Vous êtes intéressé ?

Contactez la société Voltalis au 05 40 25 69 96 ou par mail à [ccacvi@voltalis.com](mailto:ccacvi@voltalis.com).

Un technicien agréé fixera avec vous un rendez-vous d'installation et vous donnera tous les conseils pour bien utiliser votre thermostat.



## Travaux réalisés courant 2ème semestre 2024

### Ateliers municipaux :

- Aménagement intérieur comprenant la réalisation d'une pièce pause pour les agents municipaux



- Construction d'une mezzanine dans le bâtiment existant afin d'optimiser l'espace de rangement

- Aménagement des sols de cour et installation de cuve de récupération d'eau  
- Fermeture de l'ensemble de la propriété par un mur bahut surmonté d'une clôture en fer forgé et de portails d'accès métalliques



### Lotissement La Raffarde, rues du Millepertuis et des Genêts :

- Fin de remplacement du réseau principal d'assainissement et réfection des derniers branchements particuliers (travaux réalisés par la CCACVI)

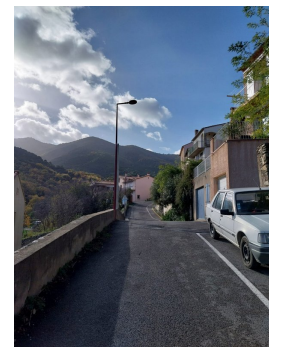


- Remise en état **provisoire** de la chaussée par un gravillonnage bi-couche sur les tranchées réalisées. Une réfection totale de ces 2 rues doit être réalisée dans les mois prochains dans le projet communal

### Relamping :

- Remplacement sur l'ensemble de la commune de l'éclairage public par des lampes à leds

L'éclairage reste maintenant allumé toute la nuit pour une meilleure sécurité, avec un abaissement d'intensité de 23h à 5h du matin



### Vieux village :

- Démarrage de la 3ème et dernière tranche de travaux de mise en esthétique par enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public et téléphone-fibre)

- Remplacement des anciens lampadaires par de l'éclairage leds

- Rue des Remparts : installation de chantier pour démarrage des travaux de réfection de voirie début janvier 2025

### Travaux divers :



- Curage de fossés sur l'ensemble de la commune pour faciliter et améliorer l'écoulement des eaux pluviales



- Réaménagement de la plate-forme chemin des Anglades pour réception des déchets verts et mise en sécurité du site

- Construction et pose d'un abri pour petits vélos et tricycles dans la cour de l'école maternelle

- Travaux courants d'entretien sur les voiries et bâtiments communaux



## Travaux prévus en 2025-2026

**Rue Lucien Galy**, pour le tronçon situé entre la rue des Abricotiers et le rond-point des Matins Bleus

- Réfection complète de la chaussée et des trottoirs
- Reprise de l'éclairage public

Ces travaux seront réalisés en 3 phases, en incluant le lotissement de la Raffarde

**Avenue de la Mer** (ces travaux seront réalisés en 3 tranches)

pour le 1er tronçon situé entre le chemin des Vignes et le carrefour des Agouillous

- Remise à neuf de la couche de roulement sur voirie par la CCACVI
- Mise en place de canalisations, regards, grilles et avaloirs pour récupération des eaux de pluie provenant de la chaussée
- Construction d'un chemin piétonnier entre la chaussée et les limites de propriétés

### Travaux divers :

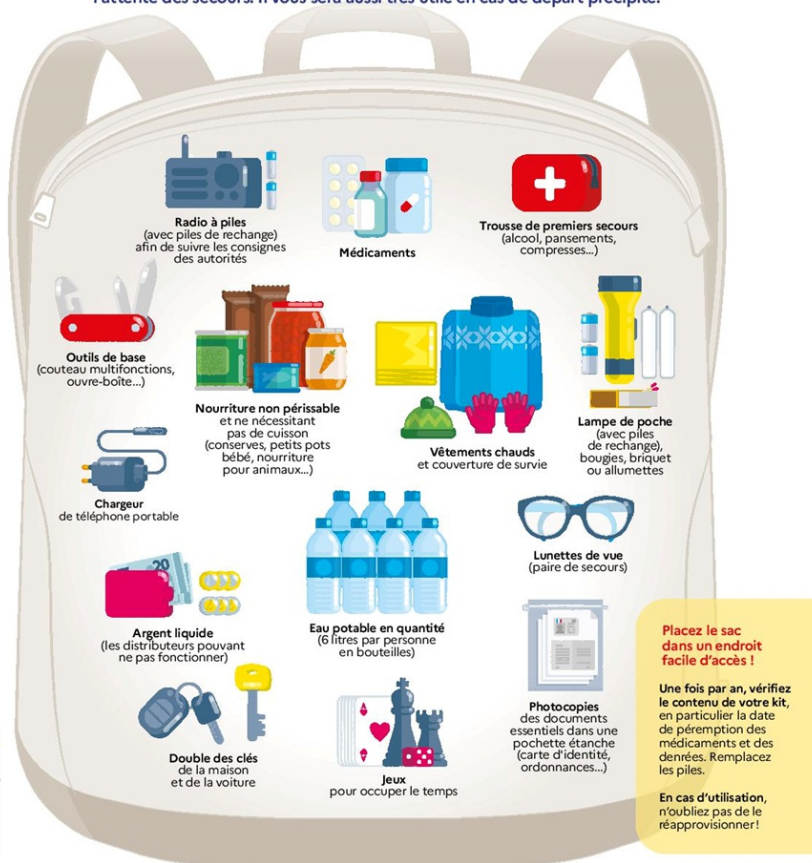
- Entretien de la voirie
- Signalisation
- Bâtiments communaux

## KIT D'URGENCE Anticipons les catastrophes ! Soyons prêts !



### Votre kit d'urgence 72h

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, **les premières 72 heures** sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



## AIDES À L'ÉCOLE

**La municipalité soutient encore et toujours l'école Nicolas Mas et le restaurant scolaire !**

A l'occasion du bulletin municipal de janvier 2022, la municipalité avait fait un point sur son implication pour notre école communale. Trois ans après, un nouveau bilan s'avère utile dans le but de diffuser la seule et unique information viable : celle des chiffres qui témoignent de l'engagement sans faille pour la pérennité de notre école et de notre restaurant scolaire !

Durant l'année 2022, la municipalité a alloué 45.061 € pour le fonctionnement dont voici le détail par poste : fournitures scolaires pour 7.118 € soit 80 € annuel par élève ; intervenants extérieurs (sport, musique, informatique) pour 6.500 € ; photocopieurs pour 9.573 € ; fluides pour 11.080 € ; voyages scolaires et piscine pour 7.130 € ; Saint Saturnin (manèges, rifle, cross) pour 2.150 € et divers (pharmacie, Rased, ENT, goûter de Noël, interphone) pour 1.510 €.

Toujours en 2022, la municipalité a consacré 37.214 € pour l'investissement dont voici le détail par poste : renouvellement du parc informatique pour 13.600 € ; matériel intérieur et extérieur pour 4.605 € ; matériel électroménager pour 2.225 € et travaux sur bâtiment pour 16.784 €.

Durant l'année 2023, la municipalité a engagé 46.279 € pour le fonctionnement dont voici le détail par poste : fournitures scolaires pour 6.450 € soit 80 € annuel par élève ; intervenants extérieurs (sport, musique, informatique) pour 6.230 € ; photocopieurs et informatique pour 8.660 € ; fluides pour 17.800 € ; voyages scolaires pour 3.500 € ; Saint Saturnin (manèges, rifle, cross) pour 2.097 € et divers (pharmacie, Rased, ENT, goûter de Noël, interphone) pour 1.542 €.

Toujours en 2023, la municipalité a versé 18.982 € pour l'investissement dont voici le détail par poste : matériel intérieur et extérieur pour 6.225 € ; matériel électro-ménager pour 2.225 € ; jeux pour 2.163 € et travaux sur bâtiment pour 8.329 €.

Durant l'année 2024, la municipalité a affecté 50.494 € pour le fonctionnement dont voici le détail par poste : fournitures scolaires pour 6.800 € soit 80 € annuel par élève ; intervenants extérieurs (sport, musique, informatique) pour 7.400 € ; photocopieurs et informatique pour 8.660 € ; fluides pour 17.800 € ; voyages scolaires et piscine pour 5.740 € ; Saint Saturnin (manèges, rifle, cross) pour 2.502 € et divers (pharmacie, Rased, ENT, goûter de Noël, interphone) pour 1.592 €.

Toujours en 2024, la municipalité a consenti 10.967 € pour l'investissement dont voici le détail par poste : jeux pour 1.057 € ; matériel intérieur et extérieur pour 4.440 € ; matériel électro-ménager pour 1.150 € ; garage à vélo pour 3.500 € et travaux sur bâtiment pour 820 €.

A ces chiffres s'ajoutent annuellement le coût brut des agents au service de l'école et du restaurant scolaire pour 69.000 €.

**2025 ne dérogera pas à la règle, l'école et le restaurant scolaire seront une fois de plus un objectif prioritaire avec, en point de mire, le maintien des 4 classes pour l'année scolaire 2025/2026 !**

## PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS

La mairie alerte la population : suite à de trop nombreuses incivilités inacceptables,

**LE MAINTIEN DE VOTRE PLATE-FORME DÉCHETS VERTS EST EN PÉRIL !!!!!**

Soyez vigilants et n'hésitez pas à nous aider à lutter contre ce fléau !



## Tri des déchets : les erreurs à éviter

# 29%

C'est la part de déchets présents dans les bacs jaunes qui n'auraient jamais dû y être. Ces erreurs de tri coûtent cher à la collectivité car elles alourdissent la facture de traitement des déchets. Elles ont également un impact sur l'environnement car ce sont autant de déchets qui auraient pu être recyclés et qui finiront incinérés.

### Petit rappel des bons réflexes pour améliorer le tri chez soi :

#### Ce qui va dans le bac jaune

- **Les emballages en plastique** : bouteilles, flacons, pots de yaourt (vides et non imbriqués).
- **Les emballages métalliques** : canettes, boîtes de conserve, barquettes propres.
- **Les cartons et papiers** : cartons pliés, journaux, magazines.

#### Les erreurs fréquentes à éviter

- **Les déchets alimentaires** : ils vont au compost ou dans le bac d'ordures ménagères (gris).
- **Les objets en plastique non emballages** : jouets, cintres ou seaux, direction le bac d'ordures ménagères ou la déchèterie (si objets de grande taille).
- **Les emballages en sac** : les emballages doivent être jetés en vrac dans le bac jaune.
- **Les emballages emboîtés** : afin de permettre le tri des matières, les emballages ne doivent pas être emboîtés.

#### L'astuce des Ambassadeurs du tri

Avant de jeter un déchet dans le bac jaune, posez-vous cette question : « **est-ce un EMBALLAGE ou un PAPIER ?** » Si la réponse est **OUI**, vous pouvez le déposer dans votre bac jaune. Si **NON**, jetez-le dans le bac d'ordures ménagères.

## OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Tout le monde a entendu parler des obligations légales de débroussaillage. Elles ont été instaurées afin de lutter contre les incendies et protéger les habitations, les populations et les forêts. Ce dispositif est prévu par le code forestier (art. L. 131-10) et sa nécessité n'est plus à démontrer. Il est indéniable que les dégâts provoqués par un incendie sont considérablement diminués et il permet l'extinction des feux naissants.

La mairie de Montesquieu-des-Albères poursuit les travaux engagés afin de sécuriser le territoire. Sa dernière intervention a été effectuée aux Trompettes Hautes. Il est important que tous nous poursuivions nos efforts. Il en va de la sécurité de tous et de tous vos biens !

En matière de prévention, les chasseurs de l'ACCA de Montesquieu-des-Albères contribuent régulièrement, tous les ans, au débroussaillage et à l'entretien de sentiers ! Nous les en remercions. Vous avez besoin d'explication sur la manière de faire et où débroussailler ? le service urbanisme de la mairie (04 68 89 60 49) est à votre disposition. N'hésitez pas à appeler pour plus de précisions !

La question se pose après les travaux de savoir ce que vous pouvez faire des déchets. 2 solutions s'offrent à vous :

- déposer les déchets sur la plateforme prévue à cet effet par la mairie
- faire une demande d'autorisation de brûlage



# AGENDA 1er semestre 2025

## JANVIER

- 14 : Voeux du maire, salle J.Thubert à 18h30
- 26 : Repas des aînés, salle J.Thubert

## FÉVRIER

- 08 : animation de l'association Hello Montesquieu
- 16 : Représentation du théâtre Alésien présentée par la municipalité

## MARS

- 01 : Soirée avec l'association Hello Montesquieu
- 16 : Représentation du théâtre Vigatanes i Barretina, présentée par la mairie
- 23 : Animation avec l'association Hello Montesquieu

## AVRIL

- 05 : Rife avec l'association Hello Montesquieu
- 12 : Vente de bunyettes par l'association Sant Cristau sardanistes, au foyer
- 19 : Bal avec l'association ACCA
- 27 : Représentation du théâtre « L'œil en coulisse » présentée par la mairie

## MAI

- 04 : Vide-greniers avec l'association Hello Montesquieu
- 08 : Cérémonie du 8 mai
- 11 : Exposition des Talents de Montesquieu, avec animations
- 17 : Animation avec l'association Hello Montesquieu
- 29 : Sardanes avec l'association Sant Cristau sardanistes

## JUIN

- 14 : Concert avec la Chorale Internationale d'Albéra
- 18 : Cérémonie du 18 juin
- 29 : Théâtre en anglais avec l'association COTA

*Le détail de ces manifestations vous sera communiqué ultérieurement par chaque organisateur dans des flyers distribués dans les boîtes aux lettres et/ou par affichage sur le site de la mairie.*

*Des animations supplémentaires peuvent compléter cet agenda, n'hésitez pas à consulter régulièrement le site mairie, rubrique « agenda » ou abonnez-vous à la newsletter.*



**Décembre gelat, bon any assegurat**

**Décembre gelé, c'est une bonne année assurée**

## MARCHÉ

Tous les mardis matin, venez retrouver les commerçants sur le marché ! Ils sont heureux de vous accueillir pour ce rendez-vous hebdomadaire, devant la Mairie place Sant Cristau.

Vous souhaitez que ce marché continue à animer le village ? Alors, perpétuez ces moments conviviaux ! Pérennisez ce lieu ! Venez nombreux !

La dynamique du village est à la portée de tous ! Merci à vous !



**Publication : Maire de MONTESQUIEU-des-ALBERES**

**Direction de publication : Huguette PONS**

**Conception / maquette : Mairie de Montesquieu**

**Crédit photos : Mairie de Montesquieu / Françoise LEFEBVRE**

**Imprimerie du Néoulous Céret**

**Document imprimé sur papier recyclé en 1000 exemplaires. Ce document n'a aucune valeur contractuelle.**

**Toute reproduction interdite : Edition 2024**

**Ne pas jeter sur la voie publique.**